

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dispositif Sport-études / *Rentrée 2026*

Disciplines :

- | | | | |
|---|--------------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Athlétisme | <input type="checkbox"/> Basketball | <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Football - Filles |
| <input type="checkbox"/> Football - Garçons | <input type="checkbox"/> Gymnastique | <input type="checkbox"/> Handball | <input type="checkbox"/> Tennis |

Classe à la rentrée 2026 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

NOM et Prénom de l'élève :

Date de Naissance : Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

Nom et adresse du Club :

Etablissement demandé à titre dérogatoire : Oui Non

Attention : vous devez compléter ce dossier de candidature par **une demande de dérogation** si le candidat ne relève pas du secteur de recrutement de l'établissement (voir l'encadré bleu, intitulé « important » sur la fiche à conserver).

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Catégorie 1 : Liste Ministériel | <input type="checkbox"/> Catégorie 2 : Parcours performance fédérale |
| <input type="checkbox"/> Catégorie 3 : Haut potentiel - Liste territoriale (DTN) | <input type="checkbox"/> Catégorie 4 : Agréé par fédération |

Dossier de candidature à retourner au club

Jeudi 30 avril 2026 dernier délai

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission d'admission

Renseignements généraux

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Lien (père, mère...)		
Nom Prénom		
Adresse complète		
Tél. portable		
Adresse Mail		

Personne en charge de l'élève

A compléter uniquement si l'enfant ne réside pas au domicile des représentants légaux

Famille d'accueil Foyer Autre (préciser)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. portable :

Adresse Mail :

Situation actuelle – Année 2025 / 2026

Etablissement scolaire :

Adresse complète :

Classe fréquentée : LV1 : LV2 : Option suivie :

Orientation pour l'année 2026 / 2027

Classe : LV1 : LV2 : Options souhaitées :

Régime souhaité : Internat Demi-pension Externat

Fait à

le

Signature des représentants légaux

Renseignements sportifs

- Avis de l'enseignant (pour les CM2) / du professeur d'EPS (pour les collégiens)

Nom et prénom de l'enseignant :

Signature

- Nom de la structure d'entrainement du sportif :

- Structure ayant conventionné avec le collège : oui non

- Avis de l'entraîneur du club :

Nom et prénom de l'entraîneur :

Signature

- Niveau de performance (national, régional, départemental)

Préciser les résultats et le niveau atteint sur les deux dernières années. Joindre tout document officiel attestant du niveau de performance.

Renseignements scolaires

A COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DÉJÀ SCOLARISÉS EN COLLÈGE
POUR L'ANNÉE 2025/2026

Orientation professionnelle envisagée :

Avis du chef d'établissement d'origine :

Nom et prénom du CE :

Signature et cachet

Avis du CPE :

Nom et prénom du CPE :

Signature et cachet

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ETUDE DU PROJET PAR LA CONSEILLERE HAUT NIVEAU HAUTE PERFORMANCE DE LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE UNIQUEMENT POUR LES SPORTIFS P1 / P2 et P3

Favorable

Entretien à programmer le :

Eléments à retenir :
.....
.....

COMMISSION INTERNE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF SPORT ETUDES

Favorable

Sur liste d'attente

Nom et prénom du chef d'établissement : **Denis JOURDAIN-AUVRAY**

Signature et cachet :

Défavorable



COMMISSION D'AFFECTATION POUR VALIDER L'ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT

Favorable

Sur liste d'attente

Défavorable



INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Inscrit

Non inscrit

Documents à joindre

- Photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours (ou du 1^{er} semestre)
- Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année précédente
- Photocopie de la licence
- Photocopie de l'attestation PSQS (seulement pour les sportifs de haut niveau)
- Une enveloppe format A4 à l'adresse de l'élève

IMPORTANT

Elèves de 5^{ème} , 4^{ème} ou 3^{ème}

Pour tout élève qui ne relève pas du secteur de recrutement du Collège Marie Curie, la famille doit formuler une **demande de dérogation**. Pour cela, vous devez compléter le document joint à ce dossier, intitulé « demande d'affectation ou dérogation de secteur » et le retourner avant le 1^{er} juin par mail à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aube, à l'attention de Mme MASSON : des107@ac-reims.fr

Pour les élèves habitant en dehors du département de l'Aube, ce document est également à transmettre à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de votre département

Elèves de 6^{ème}

Pour tout élève qui ne relève pas du secteur de recrutement du Collège Marie Curie, la famille doit formuler une **demande de dérogation** pour motif « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier » sur le volet 2 de la fiche de liaison transmise par l'école primaire en mars/avril.

PRESENTATION DES PROCEDURES POUR INTEGRER LE DISPOSITIF SPORT-ETUDES A LA RENTREE 2026

A - Les dossiers de candidatures dûment complétés doivent être remis au club **jeudi 30 avril 2026, dernier délai.**

B - Une candidature retenue par le club partenaire ne garantit pas une affectation au collège Marie Curie. La décision d'affectation (et de dérogation) relève de la compétence de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube.

C - Pour rappel, le public cible du dispositif sport-études est, par ordre de priorité :

1. **P1** : Les élèves inscrits sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports : sportifs et sportives de haut niveau (élite, senior, relève, reconversion), sportifs et sportives Espoirs, sportifs et sportives des collectifs nationaux, élèves sportifs et sportives des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation ainsi que les sportifs et sportives professionnels disposant d'un contrat de travail ;
2. **P2** : Les élèves sportifs et sportives ne figurant pas sur les listes ministérielles, mais appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le parcours de performance fédéral (PPF) de la fédération dont ils ou elles relèvent et validées par le ministère en charge des sports ;
3. **P3** : En cas de places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves mentionnés aux deux précédents tirets, les élèves relevant d'une liste territoriale de hauts potentiels sportifs validée par la direction technique nationale des fédérations concernées ; les élèves juges et arbitres sportifs de haut niveau ;
4. **P4** : En cas de places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves mentionnés aux trois précédents tirets, les élèves présentant un bon niveau sportif et souhaitant s'inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à l'accession au haut niveau.

Les demandes d'entrée dans le dispositif « sport études » seront donc étudiées à partir de cet ordre de priorité. Seuls les profils 1 et 2 sont considérés comme sportif de haut niveau et doivent justifier de leur statut par la remise de l'attestation présente dans le PSQS.

D – Après étude des dossiers, au sein de l'établissement, la liste établie des candidatures retenues pour entrer dans le dispositif sport-études est transmise à la DSDEN qui procède, **selon les places disponibles**, à l'affectation des élèves lors d'une commission dédiée le **24 juin 2026**. Les familles seront tenues informées par l'établissement de la décision d'affectation, après cette date.

E - Si votre enfant est affecté au collège Marie Curie, un dossier d'inscription, vous sera alors transmis par courrier dans l'enveloppe que vous aurez fournie dans ce dossier de candidature.

Année scolaire 2025/26

DEMANDE D'AFFECTION OU DEROGATION DE SECTEUR (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Nom – Prénom(s) de l'élève : Né(e) le

Etablissement scolaire fréquenté **actuellement** : Classe :

Collège de secteur dans l'Aube:

Collège demandé dans l'Aube : Classe demandée:

• LV1 : • LV2 : • Classe bi-langue - couple de langues : / • Options :

Nom – Prénom adresse du représentant légal et de l'élève :

.....
.....

Courriel : **Tel** :

Important : les déménagements prévus pour l'année scolaire 2025-2026, attestés par un justificatif du futur domicile remis obligatoirement par la famille et joint à la demande, ne font pas l'objet d'une demande de dérogation de secteur.

MOTIFS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE DEROGATION

- Elève en situation de handicap (joindre un certificat de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (joindre un certificat médical sous pli confidentiel)
- Elève boursier social (joindre la copie de l'avis d'imposition 2025 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2024)
- Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité (joindre le(s) certificat(s) de scolarité du ou des aîné(s) déjà scolarisé(s) dans le collège souhaité)
- Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité (joindre un justificatif d'adresse)
- Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier (préciser) :
- Autre

ATTENTION : la dérogation peut entraîner une majoration de la participation des familles aux frais de transports scolaires par le pôle transport Aube de la région Grand Est. Pour tout renseignement, s'adresser au 03.26.70.77.50

A, le
Signature du représentant légal,

A retourner à la direction des services départementaux de l'éducation nationale par courriel : des107@ac-reims.fr
ou courrier : Division des Etablissements et de la Scolarité – Mme Masson

Documents à joindre obligatoirement : justificatif du domicile + dernier bulletin scolaire

La décision de l'IA-DASEN sera notifiée par courrier envoyé par messagerie électronique